

Réunion du 15 décembre 2017

Objet : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Frédéric Duché, Président

La phase opérationnelle de déploiement du haut et du très haut débit va largement s'intensifier dans le courant de l'année 2018. Des travaux d'ampleur vont être lancés sur l'ensemble du territoire départemental. Le SMO va donc devoir renforcer sa présence "terrain" pour, d'une part, s'assurer de la bonne réalisation des travaux et, d'autre part, assurer l'interface avec les autorités locales pour toutes les questions et/ou litiges qui pourraient apparaître avec les gestionnaires de domaine publics ou privés.

Afin de compléter les effectifs du syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique et de faire face à l'accroissement d'activités, il est proposé de créer le poste suivant:

- Technicien en télécommunications recruté dans les conditions correspondant à ce qui peut être applicable aux agents comparables de la catégorie B.

Il est donc proposé au comité syndical d'approuver la délibération suivante :

Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-041

Eure Normandie Numérique

Réunion du 15 décembre 2017

Objet : Modification du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la délibération n°2017 007 du 28 avril 2017 portant modification du tableau des effectifs ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 15 décembre 2017 à l'Hôtel du Département à EVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la modification du tableau des effectifs,
- D'adopter le tableau des effectifs présenté,
- D'autoriser le Président à procéder au recrutement correspondant dans le respect des crédits alloués lors de l'adoption du budget.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 24
- Collège Conseil Départemental : 15

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

Fait à Evreux, le 15 décembre 2017

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

